

## La garde de deux jeunes enfants confiée à un couple de lesbiennes dans l'Illinois

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 9 janvier 2010

Toujours sur LifeSite: un juge de l'Etat américain de l'Illinois a fait droit à la demande d'une lesbienne de se voir confier la garde de ses deux jeunes enfants, jusqu'ici la garde de son ex-mari : les deux enfants devront rejoindre le foyer de leur mère à plus de 2.000 km, dans l'Oregon, où elle vit une relation homosexuelle.

Le juge John Kennedy a justifié la décision de séparer les enfants de leur père, avec lequel ils ont une relation bien plus proche qu'avec leur mère, par le fait que celle-ci est en mesure de leur offrir un meilleur foyer et une meilleure qualité de vie en raison de sa relation avec sa concubine, cette relation étant mise sur un même pied par le juge que le mariage « hétérosexuel ».

Le juge n'a tenu aucun compte de la jurisprudence de son Etat qui ne change une attribution de garde qu'à la condition que le droit de visite du parent dépossédé de la garde soit mieux assuré que dans la situation antérieure, ni de celle qui évite de confier la garde d'enfants au parent ayant quitté le foyer pour s'installer avec un amant.

La mère des deux enfants, Karen Kelsky, professeur d'université, est également une [activiste](#) de la cause homosexuelle.

Source : [ici](#).

© [leblogdejeannesmits](#).